

Catalogue IBM Watson Knowledge

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud qu'IBM fournit au Client. Le terme « Client » se réfère à la partie contractante et aux destinataires et utilisateurs autorisés du Service Cloud. Le Devis et l'Autorisation d'Utilisation sont fournis séparément sous la forme de Documents de Transaction.

1. Service Cloud

Ce Service Cloud fournit une solution native cloud qui permet aux utilisateurs de cataloguer, gérer et découvrir les actifs informationnels et est conçu pour réduire le temps passé à rechercher des données et à hésiter à les partager. IBM Watson Knowledge Catalog peut indexer les actifs figurant déjà dans un lac de données et les utiliser pour générer une vue à 360° des informations en se connectant aux données sur site et dans le Cloud.

IBM Cloud est un prérequis technique pour l'utilisation de ce Service Cloud. Les nouveaux utilisateurs peuvent s'inscrire à des fins d'accès, en complétant le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://console.ng.bluemix.net/registration/>.

1.1 IBM Watson Knowledge Catalog Professional

Ce forfait inclut :

- un moteur d'application des règles permettant une gouvernance exploitable ;
- la possibilité de définir des règles et la surveillance de ces règles (nombre illimité de règles) ;
- un glossaire métier et le mappage (nombre illimité de termes) ;
- le profilage des données, la préparation des données et la possibilité de découvrir automatiquement les métadonnées ;
- des droits pour un nombre illimité de catalogues ;
- des droits pour 500 Utilisateurs Autorisés ;
- des droits pour 5 000 Unités-heures de capacité ; et
- des droits pour un nombre illimité d'actifs.

1.2 IBM Watson Knowledge Catalog Standard

Ce forfait inclut :

- un moteur d'application des règles permettant une gouvernance exploitable (au maximum 5 règles) ;
- la possibilité de définir des règles et la surveillance de ces règles (au maximum 5 règles) ;
- un glossaire métier et le mappage (au maximum 50 termes) ;
- le profilage des données, la préparation des données et la possibilité de découvrir automatiquement les métadonnées ;
- des droits pour 1 catalogue ;
- des droits pour 50 Utilisateurs Autorisés (offres groupées d'utilisateurs supplémentaires disponibles à l'achat) ;
- des droits pour 500 Unités-heures de capacité ; et
- des droits pour 500 actifs du catalogue.

1.3 Services Optionnels

1.3.1 250 Utilisateurs Professionnels Autorisés Supplémentaires pour IBM Watson Knowledge Catalog

Des Utilisateurs Autorisés additionnels peuvent être acquis par tranches de 250 pour les forfaits Professional ou Standard.

1.3.2 IBM Watson Knowledge Catalog Professional Bundle Thousand Capacity Unit-Hours

Cette offre permet au Client d'acquérir des droits d'Unités-Heures de Capacité en Millier supplémentaires relatifs au Service Cloud pour les forfaits Professional ou Standard.

1.4 Services de paiement à l'utilisation

1.4.1 IBM Watson Knowledge Catalog Additional 250 Authorized Users Pay Per Use

Si le Client dépasse le nombre d'Utilisateurs Autorisés inclus dans le service de base, une redevance de paiement à l'utilisation sera calculée par tranches de 250 Utilisateurs Autorisés pour les forfaits Professional ou Standard.

1.4.2 IBM Watson Knowledge Catalog Professional Capacity Unit-Hours Pay Per Use

Si le Client dépasse le nombre d'Unités-Heures de Capacité incluses dans le service de base, une redevance de paiement à l'utilisation sera calculée pour les Unités-Heures de Capacité excédentaires utilisées pour les forfaits Professional ou Standard.

2. Protection du Contenu et des Données

La Fiche Technique relative au Traitement et à la Protection des données (« Fiche Technique ») contient des informations spécifiques au Service Cloud concernant le type de Contenu autorisé à être traité, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Les détails ou clarifications et dispositions, y compris les responsabilités du Client, concernant l'utilisation du Service Cloud et les dispositifs de protection de données, le cas échéant, sont énoncés dans la présente clause. Plusieurs Fiches Techniques peuvent être applicables à l'utilisation du Service Cloud par le Client, en fonction des options sélectionnées par le Client. La Fiche Technique n'est disponible qu'en anglais. Elle n'est pas disponible dans la langue locale. En dépit des pratiques des lois ou coutumes locales, les parties attestent qu'elles comprennent l'anglais qui est une langue appropriée pour l'acquisition et l'utilisation des Services Cloud. La ou les Fiches Techniques ci-dessous s'appliquent au Service Cloud et ses options disponibles. Le Client accepte i) qu'IBM peut, à son entière discrétion, modifier de temps en temps la Fiche Technique et ii) que de telles modifications remplaceront les versions précédentes. Les modifications apportées à la Fiche Technique auront pour objectif i) d'améliorer ou de clarifier les engagements existants ii) de conserver la conformité aux normes actuelles et aux lois applicables ou iii) de fournir des engagements supplémentaires. La sécurité du service Cloud ne sera en aucun cas affectée par les modifications apportées à la Fiche Technique.

Lien(s) vers la ou les Fiches Techniques applicables :

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=711CC940B5A611E7A9EB066095601ABB>

Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour commander, activer ou utiliser les dispositifs de protection de données disponibles pour un Service Cloud et reconnaît être responsable de l'utilisation des Services Cloud si le Client ne parvient pas à prendre lesdites mesures, notamment à se conformer à toute obligation de protection de données ou autre exigence légale relative au Contenu.

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA), s'applique à ou aux Annexes DPA et en fait partie intégrante, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu. La ou les Fiches Techniques applicables pour ce Service Cloud constitueront la ou les Annexes DPA. Si le DPA s'applique, l'obligation d'IBM d'informer les Sous-traitants des modifications et le droit du Client à s'opposer à de telles modifications s'appliquent comme défini dans le DPA.

3. Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud est fourni sur les forums en ligne et par le biais d'un système de notification de problème en ligne. Le guide de support Software as a Service (SaaS) d'IBM, disponible en ligne à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_guide.html contient les coordonnées des personnes à contacter ainsi que des informations et processus relatifs au support technique. Le support technique est offert avec le Service Cloud et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

4. Droits d'Utilisation et Informations de Facturation

4.1 Unités de mesure des redevances

Le Service Cloud est disponible en fonction des unités de mesure de redevance indiquées dans le Document de Transaction :

- Utilisateur Autorisé : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être obtenu. Le Client doit se procurer des droits d'utilisation distincts et dédiés pour chaque Utilisateur Autorisé unique ayant reçu l'accès au Service Cloud directement ou indirectement (par exemple, via un logiciel de multiplexage, un périphérique ou un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour couvrir le nombre d'Utilisateurs Autorisés ayant accès au Service Cloud pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation ou le Document de Transaction du Client.
- Instance : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être obtenu. Une Instance est l'accès à une configuration spécifique du Service Cloud. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour chaque Instance du Service Cloud mise à disposition à des fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation ou le Document de Transaction du Client.
- Unité-Heure de Capacité en Millier : unité de mesure par laquelle le Service Cloud peut être acquis. Une Unité de Capacité est une mesure indépendante de la Capacité liée à l'utilisation du Service Cloud. La Capacité est la quantité maximale qu'un élément peut recevoir ou contenir. Des droits d'utilisation suffisants sont nécessaires pour le nombre d'heures multiplié par le nombre d'Unité de Capacité Requis Par Heure pour chaque Type de Capacité, selon le tableau ci-dessous, arrondi au Millier le plus proche, qui existent pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation (« PoE ») ou un Document de Transaction.

Type de Capacité	Unités de Capacité Requises Par Heure
Tâches Flux de Données, Echantillonnage et Profilage	6

Pour les besoins de ce Service Cloud, une redevance minimale de 0,96 Unité-Heure de Capacité sera appliquée chaque fois qu'un Type de Capacité est initié.

Si, lors de la période de facturation, le Client utilise IBM Watson Knowledge Catalog et IBM Watson Studio, les éléments suivants sont facturés comme utilisation d'IBM Watson Studio :

- Tâches d'échantillonnage et de profilage pour les actifs de données dans des projets
- Tâches de Flux de Données

Les éléments susmentionnés seront facturés comme utilisation d'IBM Watson Knowledge Catalog si le Client n'utilise pas IBM Watson Studio lors de la période de facturation.

4.2 Redevances de dépassement

Si l'utilisation réelle du Service Cloud pendant la période de mesure dépasse les droits indiqués dans l'Autorisation d'Utilisation (ou « PoE »), un excédent sera facturé au prix indiqué dans le Document de Transaction au cours du mois suivant ledit excédent.

Les frais d'utilisation excédentaire pour l'utilisation d'Unité-Heure de Capacité seront facturés sur la base d'une Unité-Heure de Capacité.

4.3 Fréquence de facturation

En fonction de la fréquence de facturation sélectionnée, IBM facturera au Client les redevances exigibles au début de la période de la fréquence de facturation, à l'exception des redevances dues pour dépassement et des frais d'utilisation qui seront facturés à terme échu.

5. Durée et Options de Renouvellement

La durée du Service Cloud commence à la date à laquelle IBM notifie au Client que ce dernier a accès au Service Cloud, comme décrit dans l'Autorisation d'Utilisation. L'Autorisation d'Utilisation indiquera si le Service Cloud est renouvelé automatiquement, s'il se poursuit en continu ou s'il prend fin à l'issue de la durée.

Pour un renouvellement automatique, le Service Cloud est automatiquement renouvelé pour la durée indiquée dans l'Autorisation d'Utilisation, sauf si le Client notifie par écrit, au moins 90 jours avant la date d'expiration de la durée, son intention de ne pas renouveler. Les renouvellements sont soumis à une augmentation de prix annuelle tel que spécifié dans le devis. En cas de renouvellement automatique à la suite d'une notification de retrait du Service Cloud de la part d'IBM, la durée de renouvellement prend fin au plus tôt à la fin de la durée de renouvellement actuelle ou à la date du retrait annoncé.

Pour une utilisation en continu, le Service Cloud continuera d'être disponible mois par mois jusqu'à ce que le Client notifie la résiliation moyennant un préavis écrit de 90 jours. Le Service Cloud demeure disponible jusqu'à la fin du mois suivant ladite période de 90 jours.

6. Dispositions Additionnelles

6.1 Dispositions générales

Le Client ne pourra pas utiliser les Services Cloud, seuls ou conjointement avec d'autres services ou produits, à l'appui de l'une quelconque des activités à haut risque suivantes : conception, construction, contrôle ou maintenance d'installations nucléaires, de systèmes de transport en commun, de systèmes de contrôle du trafic aérien, de systèmes de contrôle automobiles, de systèmes d'armement, de systèmes de navigation ou de communication aériennes ou toute autre activité où toute défaillance du Service Cloud pourrait entraîner un risque matériel de mort ou de blessures corporelles graves.